# Le défi de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins



SÉANCES PUBLIQUES PUBLIÉE LE 04/03/2013

Saisine liée : LE DÉFI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET SOCIALE DES JEUNES ULTRAMARINS

Une nouvelle saisine de la délégation à l'Outre-mer

Le projet d'étude examinera les conditions d'amélioration de l'insertion des jeunes ultramarins sur le marché du travail pour chaque territoire en s'intéressant au différentes catégories de jeunes : ceux trop nombreux au chômage, ceux en emploi et ceux en situation de rupture sociale.

La population des Outre-mer français se caractérise notamment par sa jeunesse. En effet, dans la plupart des collectivités ultramarines, la proportion des moins de 30 ans dans chaque territoire est bien supérieure à celle constatée en France métropolitaine.

Les 561 000 jeunes ultramarins constituent indubitablement une richesse pour demain mais aussi un sujet d'inquiétude pour aujourd'hui. Ils aspirent à s'insérer dans un marché du travail limité par sa taille ainsi que dans la société, en s'appuyant sur une formation scolaire, universitaire et professionnelle adaptée.
Dans son avis intitulé "Familles et insertion économique et sociale des adultes de 18 à 25 ans", notre assemblée estimait déjà, en 2001, que les différences de situation entre la France métropolitaine et les Outre-mer justifiaient pleinement de consacrer une saisine spécifique à la situation sociale des jeunes dans les Outre-mer. Depuis, le CESE a poursuivi son analyse de la situation des jeunes en s'intéressant récemment à leur formation, à leur mobilité, à leur emploi, à leurs droits sociaux et à leur logement. À chaque fois, il a porté un éclairage sur les jeunes ultramarins. La délégation à l'Outre- mer, dans ses contributions aux avis intitulés La mobilité des jeunes et l'Emploi des jeunes, a mis en exergue les principales spécificités ultramarines sur ces deux problématiques.
Mais ces contributions méritent d'être approfondies étant donné les nombreuses particularités des onze territoires ultramarins habités : dynamisme démographique dans certains territoires, situation économique et sociale difficile, étroitesse

du marché du travail, bilinguisme, taux d'équipement en établissement d'enseignement, données statistiques parcellaires et dispersées, éloignement géographique, risques naturels, etc.
Compte tenu du taux de chômage des jeunes, particulièrement élevé dans les Outre-mer, il apparaît opportun d'élaborer une étude visant à examiner les conditions d'amélioration de l'insertion des jeunes ultramarins sur le marché du travail pour chaque territoire en s'intéressant au différentes catégories de jeunes : ceux trop nombreux au chômage, ceux en emploi et ceux en situation de rupture sociale car « ni en emploi, ni au chômage et ni en formation ».
Néanmoins étant donné les multiples spécificités des Outre-mer, les réflexions sur l'insertion des jeunes ultramarins seraient vaines si cette étude ne se préoccupait pas de leur formation initiale, supérieure et professionnelle. Par ailleurs, les dispositifs d'insertion et d'aide aux entreprises en faveur des jeunes ultramarins ainsi que des politiques territoriales mises en œuvre en fonction du tissu économique propre à chaque territoire doivent être également examinés. Enfin, l'analyse menée devra aussi prendre en compte la capacité des territoires ultramarins à s'insérer dans leur environnement régional.

*Le rendu des travaux est prévu pour mars 2014*

*Suivre les actualités de la saisine*

© - copyright CESE - Novembre 2026